

Réunion du Conseil Municipal des Jeunes

Compte-rendu du 04/03/2023

Membres présents : Louane ALINS, Samuel CARRE, Justin CHANTEAU, Sam DESTOUESSE, Lexie FIGUIERE, Hugo LOISON, César LUCAS, Louka NOEL, Victor NONY, Analia PEREIRA, Augustin VEYSSIERE

Conseil Municipal : Françoise TREBUCQ, Corinne ROTON

Excusée : Linda OUAMER

Absents : Néant

Agent territorial : Manon Marcadié

Commencement de la réunion à 14h30, dans la salle du Conseil

La pause méridienne – City stade

Hugo prend la parole car plusieurs de ses camarades de l'école lui ont demandé à partir de quand sera mise en place la pratique d'une activité physique (foot, basket, hand ou autre) au city-stade pendant le temps de la pause méridienne.

→ **Mme TREBUCQ** répond que le sujet est en cours de discussion et qu'une première expérimentation va bientôt avoir lieu. Un groupe de 10 élèves maximum pourra avoir accès au city-stade sous la surveillance d'un adulte. L'ensemble du groupe devra respecter les règles expliquées par l'adulte responsable : s'ils ne respectent pas les consignes et n'obéissent pas, ils ne participeront plus aux séances au city-stade. Les élèves choisis tourneront au fil des jours ainsi que les activités physiques.

Samuel intervient en s'excusant d'avoir été absent lors de la dernière réunion et demande si l'ensemble du groupe sera pénalisé ou seulement l'élève perturbateur.

→ **Mme TREBUCQ** lui confirme que seul l'élève perturbateur sera privé de l'accès au city-stade.

Louka prend part au sujet en expliquant que le ballon pourra plus facilement quitter le terrain et demande qui pourra aller le récupérer. Les enfants ou l'adulte ?

→ **Mme TREBUCQ** répond que ce sera uniquement l'adulte en charge du groupe qui ira récupérer les ballons en dehors du city-stade.

Louane demande qu'il y ait d'autres jeux dans la cour de l'Ecole lorsque le groupe est au city-stade.

Hugo propose en solution qu'il soit demandé aux enseignants d'emprunter des jeux dans le local de l'Ecole.

Samuel indique que si des jeux supplémentaires sont mis à disposition dans la cour, les élèves qui réclamaient plus de calme seront pénalisés.

PRIJ : panneaux contre les dépôts sauvages

Sam présente un article concernant le projet « Stop aux déchets » des jeunes du Point Rencontre Intercommunal Jeunesse (PriJ) de Blaye. Des panneaux sont posés sur le territoire, on peut y lire « Notre avenir de demain, c'est vos gestes d'aujourd'hui ».

Ce projet vise à lutter contre la multiplication des dépôts sauvages sur les communes du territoire. L'objectif est bien de préserver l'environnement local.

Une prise de contact avec le PRIJ de Blaye est évoquée afin d'obtenir des informations complémentaires sur ce projet.

Le carnaval de la FCPE

Samuel, étant absent lors de la dernière séance, demande comment va se dérouler le carnaval, qui est en charge de certaines tâches et s'il se déroule sur le temps scolaire.

→ **Mme TREBUCQ** répond que le carnaval est organisé par l'association des parents d'élèves (FCPE), hors temps scolaire, le dimanche 19 mars. Un défilé musical encadré par la FCPE est prévu, suivi du procès de Monsieur Carnaval sur la place du 11 Novembre et d'un goûter dans la cour de l'école.

La fabrication de Monsieur Carnaval, nommé « L'homme bêtise », est commencée par les membres du CMJ, continuée par les enfants de l'école pendant le temps de la garderie et achevée lors d'un atelier organisé par la FCPE.

Les Restaurants du Cœur

Louka exprime son souhait de récolter de l'argent pour en faire don à l'association Les Restaurants du Cœur. Cet argent pourrait être récolté grâce à la vente sur les marchés d'objets de décoration ou autre réalisés par les membres du CMJ.

César demande ce que c'est Les Restaurants du Cœur.

Samuel lui explique que c'est une association avec des bénévoles qui donnent de la nourriture aux personnes qui sont dans le besoin. Ils font un concert et des albums pour gagner de l'argent.

La réalisation d'un Loto du CMJ a également été évoquée. L'argent récolté au cours de ce Loto pourrait être réservé à l'association ou aider à financer des projets.

L'organisation d'un tel projet est en cours de réflexion parmi les membres du CMJ.

Questions diverses

- **Lexie** signale qu'une des balançoires du jardin public a été retirée.
→ **Mme ROTON** est allée vérifier et la balançoire n'est plus en place. Les élus se chargeront de savoir s'il s'agit d'un vol ou si le service technique de la commune l'a retirée pour la réparer.
- **Victor** signale qu'il n'y a pas de lunette de toilette dans les sanitaires de la cour A de l'Ecole, tandis que dans les sanitaires de la cour B il y en a.
→ Cette remarque a été prise en compte et sera étudiée par le conseil municipal des adultes.
Victor demande également quand les filets pour la cour seront mis en place pour éviter que les ballons passent au-dessus du mur de l'Ecole.
→ **Mme TREBUCQ** indique que la demande a bien été entendue et qu'il faut savoir se montrer patient.

Construction de l'Homme bêtise

Après 1h d'échange verbal, les jeunes élus ont débuté la construction de Monsieur Carnaval.

Ils ont pris des cartons pour réaliser chaque partie de son corps et les ont remplis de papier journal. Les cartons ont été refermés avec du scotch et les jeunes ont commencé à les recouvrir de grande feuille de papier.

Fin de la réunion à 16h30, dans la salle du Conseil.



Date de la prochaine réunion :
samedi 01 avril